



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
Province de Québec  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le 9 mars 2026 à 19 h 30 au lieu ordinaire des délibérations sise au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en faisant parvenir ses commentaires ou objections par écrit à l'attention du greffier-trésorier, et ce, avant le 9 mars 2026. Les commentaires peuvent être transmis par la poste ou déposés en personne au bureau de la Municipalité à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) GOA 1A0 ou transmis par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec).

### Demande de dérogation mineure concernant un immeuble situé en bordure de la rue des Bouleaux et identifié comme étant le lot numéro 4 909 813 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure n° 2026-1 vise à permettre :

- La construction d'une résidence de villégiature comprenant une galerie située en façade, laquelle empiéterait de 2,98 mètres dans la marge de recul avant et la cour avant, excédant ainsi l'empiètement maximal permis de 2 mètres.

Le projet déposé ne respecte pas certaines dispositions du Règlement de zonage n° 186-14. Le tableau ci-dessous résume la demande ainsi que les normes s'y rapportant :

CONSTRUCTION VISÉE	ARTICLE (RÈGL. N° 186-14)	NORME	DÉROGATION DEMANDÉE
Galerie	10.2.1	Pour une galerie située en façade d'une résidence, l'empiètement maximal permis dans la marge de recul avant et la cour avant est de 2 mètres.	La galerie située en façade, empiéterait de 2,98 mètres dans la marge de recul avant et la cour avant.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, CE 20 FÉVRIER 2026.

**Stéphane Genois**  
Directeur général, greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 20 février 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 20 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

**Mélanie Bourgeois**  
Adjointe à la direction et assistante-greffière